

SKIKDA

Saisie de faux billets de 1 000 DA

La PJ de la Sûreté de daïra de Tamalous a pu mettre hors état de nuire deux individus spécialisés dans le trafic de faux billets de 1 000 DA.

Le premier, un jeune homme âgé de 26 ans, et le deuxième, une jeune fille, 20 ans, ont été placés respectivement sous mandat de dépôt et mise sous contrôle judiciaire, suite à leur présentation devant le procureur de la République près le tribunal de Tamalous. Suite aux plaintes déposées par les commerçants de cette région, distante du chef-lieu de wilaya de près de 40 km, les services compétents de poli-



ce ont enclenché une enquête au cours de laquelle ils devaient remonter la filière du trafic de faux billets de 1 000 DA. Les victimes ayant

relevé que les billets perçus en contrepartie des ventes effectuées étaient faux. Aussitôt, ils ont donné la signalisation de leurs "clients". Les investi-

gations menées ont permis l'identification des deux suspects, un garçon et une fille, résidant au niveau du chef-lieu de wilaya. Le couple sera

appréhendé à l'issue d'un guet-apens en possession de 32 000 DA dont 11 000 DA détenus par la fille. La confrontation avec leurs victimes sera fatale à ce duo aux antécédents judiciaires vierges.

Ayant reconnu les faits qui leur sont reprochés, et après avoir fait l'objet d'une procédure de perquisition qui a abouti à la récupération de 15 000 DA supplémentaires, les deux inculpés seront présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Tamalous.

Zaid Zoheir

ANNABA

4 maisons cantonnières en cours de réalisation

Le secteur des travaux publics à Annaba enregistre la réalisation en cours de 4 maisons cantonnières destinées à l'entretien et la maintenance des routes pour une enveloppe de 30 millions de dinars. Ces infrastructures implantées à Seraïdi, Kherraza, Tréat et Sidi-Salem, seront dotées, a-t-on signalé, de tous les moyens matériels et humains pour la prise en charge

des travaux immédiats en cas de perturbation de la circulation et aux actions de maintenance périodiques des routes. Les cahiers des charges prévus pour ces maisons cantonnières comportent 260 km de routes.

Trois autres maisons cantonnières ont été programmées notamment à Aïn Berda et Chetaïbi à la faveur de la visite, fin décembre 2006, à Annaba, du

ministre des Travaux publics, M. Amar Ghoul. Par ailleurs, près de 110 millions de dinars ont été réservés au titre de l'exercice 2004 à l'entretien et la maintenance des routes où il est prévu le bitumage des RN21 et 44 et la réalisation de glissières de sécurité, notamment, a indiqué le directeur des travaux publics de la wilaya de Annaba, M. Mahmoud Merad. Le réseau

roucier de la wilaya compte 131 km de routes nationales, 294 km de chemins de wilaya et 318 de chemins communaux, fait-on savoir de même source, précisant que ce réseau va être renforcé par l'autoroute Est-Ouest qui traverse la wilaya de Annaba sur une distance de 39 km comprenant trois pénétrantes au niveau des RN16, 44 et 21.

Nabil Kebaili

TARF

Une pépinière dans la tourmente

Les vrais agriculteurs capables de relever les défis de la production et de l'exploration et l'investissement dans de nouvelles filières ne sont pas légion dans la wilaya d'El-Tarf, et ceux qui y arrivent sont, malheureusement, soumis à des obstacles et des dysfonctionnements inhérents à une administration manquant d'entraînement et d'initiatives, se contentant, dans la plupart des cas, du côté facile et monotone de la bureaucratie.

En effet, la mésaventure de l'agriculteur et gérant de la pépinière Hour El Aïn (beauté divine) lors de sa tentative de régulariser son lopin de terrain de 2,5 ha est l'illustration même d'un secteur qui reste le parent pauvre d'une mutation salutaire où la gestion rationnelle et scientifique doit supplanter le temps révolu des CAPCS.



Loué, il y a deux ans, à une personne se disant le propriétaire légal des 2,5 ha, le gérant de la pépinière découvre après coup que la terre qu'il exploite appartient au domaine de l'Etat.

Kherredine Ahmed, l'agriculteur qui a déjà investi plus d'un milliard de centimes et recruté trois personnes à titre permanent dont un ingé-

nier d'Etat en agriculture, se dit lésé par les différentes administrations de la wilaya au motif que la terre qu'il exploite est un terrain domaniale et qu'il n'est pas dans ses droits légitimes de la travailler. Ce dernier est convaincu que la solution judiciaire est bénéfique et qu'il n'est pas dans ses droits légitimes de la travailler. Ce dernier est convaincu que la solution judiciaire est bénéfique et qu'il n'est pas dans ses droits légitimes de la travailler. Ce dernier est convaincu que la solution judiciaire est bénéfique et qu'il n'est pas dans ses droits légitimes de la travailler.

des Domaines, et le cas échéant en bénéficiant dans le cadre du mécanisme de la concession agricole.

Poursuivi plusieurs fois en justice par différentes administrations ainsi que par la personne se prétendant le propriétaire de la terre, le gérant de Hour El Aïn a toujours eu gain de cause.

Il interpelle, cependant, les hautes autorités du pays, pour visiter la pépinière et constater de visu le travail déjà accompli sur un terrain, qui, il y a seulement trois ans, était en jachère. Aussi, demande-t-il aux mêmes autorités de mettre fin aux harcèlements judiciaires dont il estime être la victime. Reste que dans la wilaya d'El Tarf, considérée à juste titre pendant la période coloniale comme l'un des greniers de la France, ce sont des dizaines de milliers d'hectares de très bonne qualité, les meilleures d'Algérie, qui sont laissées en jachère sans qu'il y est la moindre décision politique pour arrêter cette gabegie et mettre définitivement un terme à la cupidité et l'indifférence des pseudos agriculteurs sans foi ni loi.

Daoud Allam

BISKRA

Des espaces verts réhabilités à Ouled-Djellal

La généralisation du reboisement et la réhabilitation des espaces verts constituent l'une des priorités des autorités de la commune de Ouled-Djellal (Biskra) qui a consacré à ces travaux une enveloppe de 5 millions de dinars, dans le cadre du plan de développement communal 2007.

Les travaux, dont le démarrage a eu lieu au jardin public 1^{er} Novembre-1954, consistent à introduire, indique le secrétaire général de l'APC, de nouvelles espèces ornementales, le remplacement des arbres dégradés, l'introduction du système d'irrigation du goutte-à-goutte, la réalisation d'un bassin d'irrigation, ainsi que les travaux d'entretien, de désherbage et d'aménagement.

Le jardin public Djenane-El-Beylick, actuellement dans un état de dégradation et d'abandon, sera réhabilité grâce à de nouvelles plantations et à la construction d'une maison de jeunes, selon le SG de l'APC.

De son côté, M. Smati, responsable de l'association Plein Air, considère que la réhabilitation des espaces est une "nécessité absolue" dans une ville comme Ouled-Djellal qui compte 60 000 habitants.

Cette région saharienne aride "a grand besoin de reboisement susceptible de modérer les rigueurs d'un climat de grandes chaleurs pendant une longue période de l'année", estime-t-il.

La Conservation des forêts de la wilaya de Biskra apportera son concours à ces travaux, en les soutenant en moyens techniques et en plants, apprend-on des responsables de l'APC.

A noter que la Conservation des forêts et les collectivités locales collaborent en vue de la protection de la steppe exposée aux dégradations causées par les labours incontrôlés et les surpâturages.

APS